

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 9 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 9 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max Tourvieilhe, 1<sup>er</sup> vice-président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H05 en présence de :

**PRESENTS** : Messieurs E. FARGIER, G.DOZ, M. BOUSCHON, S. CIVIER (proc de J. DURIEU), G. JALADE (proc de P. GAILLARD), B. PERRUSSET (proc de G. FANGIER) C. BOUTONNET, J.C. COURT, S. DEGUILHEM, JY. PONTHER, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY, D. BERAL, J. SOUBEYRAND, B. MEISS (proc de R THIOLLIERE), R. ROURESSOL, F. BRECHON, P. ABEILLON (proc de MF. MARTIN), D. RECCHIA, J. SARTRE (proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, R. LACROTTE (proc de M. CEYSSON), M. TOURVIEILHE (proc de C. GARCIA), et P. MANENT  
Mesdames M. ALLAMEL (proc de A. LOYET), MN. DURAND (proc de A. BASTIDE), C. FAURE, P. ROUX, C. SUCHET, C. PASTRE, D. FORBIN (proc de S. REYNIER) et F. VOLLE (proc de J-C FLORY).

Nombre de conseillers  
En exercice : 55  
Présents : 33  
Procurations : 12  
Votants : 45  
Absents : 10

Absents : Messieurs M LARDY, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT, F. JOUFFRE, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE et Mesdames M. DUBOIS, F. DUMAS F. NOGIER et N. BARACAND

En présence des suppléants non votants : J. LEBELLEGO

Date de convocation : 03/07/2019

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

**Objet** : Poste de chargé de mission Territoire à Energie POSitive (TEPOS) et PCAET en application de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 - Modification de la délibération n° 10 du 7 mars 2019

Par délibération n° 10 du 7 mars 2019, le conseil communautaire a autorisé le renouvellement pour un an du poste de chargé de mission (catégorie A) Territoire à Energie POSitive (TEPOS) à compter du 11 avril 2019.

Or, l'agent qui était sur ce poste depuis 3 ans, n'a pas souhaité s'engager pour une nouvelle période d'un an.

La CCBA a donc publié une annonce pour recruter un nouveau chargé de mission qui aura pour tâches de clôturer les conventions TEPOS et TEPCV, d'assurer le pilotage technique du PCAET avec l'appui des bureaux d'étude et enfin de mettre en œuvre la démarche transition écologique. Dans l'attente de ce recrutement, il est proposé de modifier la date de création de ce poste au 1er septembre 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de modifier la délibération précitée en portant la date de départ du contrat d'un an au 1er septembre 2019 au lieu du 11 avril 2019.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le



Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 10 juillet 2019  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20190709-DEL09072019-28-  
DE  
Date de télétransmission : 18/07/2019  
Date de réception préfecture : 18/07/2019